



Le Président Tebboune adresse ses plus chaleureuses félicitations au Président américain Biden p.2



M'SILA BÉNÉFICIE DE PLUSIEURS PROJETS STRUCTURANTS

Djerad se lance à la conquête de «l'élite algérienne dans le monde»



© Photo : D.R

Neuf mois après le déclenchement de l'épidémie du Coronavirus en Algérie, la situation économique du pays est toujours sous le choc. Aucun secteur n'a été épargné par cette crise inédite. Elle a porté à l'économie locale un coup d'une gravité sans égal, mettant au jour les enjeux particuliers concernant la mise en place urgente d'une nouvelle forme de gouvernance forte et résiliente. Dans son plan d'action, le Gouvernement s'est focalisé sur le développement des zones d'ombres, oubliées depuis des années.

COUP D'ENVOI DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2020/2021

Djerad évoque «la réforme profonde du secteur de l'enseignement supérieur» p.2

SCANDALE À L'HÔPITAL DE KOUBA (ALGER) L'affaire du médecin «absent, payé» fait tomber le réseau p.3



FINANCES : Vers la réévaluation du portefeuille des investissements publics p.4



LE MINISTRE DE LA SANTÉ : «LE VACCIN CONTRE LA COVID-19 SERA GRATUIT POUR TOUS» p.3

Cour d'Alger

Confirmation de la décision de relaxe de l'activiste Fodil Boumala

La chambre pénale près la Cour d'Alger a confirmé mardi la décision de relaxe de l'activiste Fodil Boumala, disculpé des griefs d'outrage à corps constitué et de faits susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national.



Tipasa

Opérations de recherche pour retrouver une embarcation

Les Garde-côtes de la wilaya de Tipasa ont enclenché, lundi après-midi, des opérations de recherche de grande envergure, pour tenter de retrouver une embarcation de pêche avec cinq marins à bord, sortis dimanche soir pour pêcher,



Circulation

25 morts et 791 blessés en une semaine

Vingt-cinq (25) personnes ont trouvé la mort et 791 autres ont été blessées dans 776 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 6 au 12 décembre à travers le pays

M'Sila bénéficie de plusieurs projets structurants

Djerad se lance à la conquête de «l'élite algérienne dans le monde»

Neuf mois après le déclenchement de l'épidémie du Coronavirus en Algérie, la situation économique du pays est toujours sous le choc. Aucun secteur n'a été épargné par cette crise inédite. Elle a porté à l'économie locale un coup d'une gravité sans égal, mettant au jour les enjeux particuliers concernant la mise en place urgente d'une nouvelle forme de gouvernance forte et résiliente.

Dans son plan d'action, le Gouvernement s'est focalisé sur le développement des zones d'ombres, oubliées depuis des années. Il a prévu, dans ce sens, plusieurs projets structurants visant la relance socio-économique locale devant faciliter la vie des habitants de ces zones enclavées.

C'est ce qu'a évoqué, lors de sa visite de travail effectuée, hier dans la wilaya de M'Sila où il a donné le coup d'envoi de la rentrée universitaire, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui s'est enquis de l'état d'avancement de plusieurs projets structurants, mettant en avant la nécessité d'encourager les jeunes porteurs de projets dans cette région dans la concrétisation de leurs projets. Assurer leur émergence dans un climat favorable. Il a estimé que l'Université doit mettre un point d'honneur à l'écoute et à l'échange pour valoriser la recherche scientifique, indispensable pour le développement économique et social. Après avoir donné le coup d'envoi de la rentrée universitaire 2020/2021 qui se déroule cette année dans un contexte sanitaire exceptionnel, le chef du Gouvernement, a réitéré la disposition de l'Etat d'accompagner les jeunes entrepreneurs dans la réalisation de leur projet, assurant que «l'Etat continuera à accompagner les start-up afin de développer l'économie nationale». Plusieurs mécanismes et dispositifs de soutien financier ont été déjà mis en place par le gouvernement en faveur du développement de l'économie de la connaissance et des technologies, indispensable au développement harmonieux des potentialités nationales. Une floraison d'initiatives a vu le jour à tous les niveaux et l'Etat se



M. Djerad a procédé à la pose de la première pierre de la réalisation d'un hôpital à M'Sila, d'une capacité d'accueil de 240 lits. (Photo: DR)

porte garant de toutes ces avancées et de tous les défis. Malgré la crise du sanitaire et financière qui a eu des incidences locales

très hétérogènes et des conséquences navrantes dans la mise en œuvre des actions des pouvoirs publics, M. Djerad confirme

Coup d'envoi de la rentrée universitaire 2020/2021

Djerad évoque «la réforme profonde du secteur de l'enseignement supérieur»

Après plusieurs mois de fermetures à cause du confinement, les Universités rouvrent leurs portes pour accueillir les étudiants, dans une conjoncture très particulière. Un retour placé sous le signe de la peur et du désarroi, mais, toutefois, inévitable. C'est hier, que le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné le coup d'envoi de l'année universitaire 2020-2021, depuis le pôle universitaire relevant de l'Université Mohamed-Boudiaf, situé dans la wilaya de M'Sila, lors duquel il a indiqué qu'«il n'y a pas raison d'avoir peur», réitérant l'engagement de l'Etat à garantir toutes les conditions nécessaires pour accompagner les étudiants et l'ensemble des professionnels universitaires tout au long de cette épreuve. Cette nécessité de suivre et de veiller au respect du protocole sanitaire strict de lutte contre la Covid-19 et la prise en charge des préoccupations des étudiants plaide dans le même sens, a fait savoir, M. Djerad.

Le chef du Gouvernement a tenu à rassurer les étudiants qui ont exprimé leurs préoccupations quant aux conditions de travail et de l'hébergement, assurant que la fermeture des établissements de l'enseignement supérieur ne peut être retardée davantage et tout a été préparé minutieusement en coordination avec les responsables du secteur. Aujourd'hui, les spécialistes de la santé ont jaugé les risques de contamination au Covid-19 en milieu universitaire et ont recommandé la mise en place d'un ensemble de paramètres sanitaires et sociaux indispensables pour garantir la sécurité des professionnels de l'enseignement et des étudiants. D'où la mise en place de nouvelles modalités de travail à travers le réaménagement des horaires des cours ce qui permettrait une reprise très graduelle des cours. Il a instruit les services des œuvres sociales de mettre en place toutes les mesures de lutte contre la progression du Covid-19 et veiller à «la désinfection des salles de cours et le port obligatoire du masque pour les étudiants». M. Djerad a mis en garde contre «toute forme de négligence» et a invité toutes les corporations universitaires à la vigilance, en rappelant le contexte particulier de la nouvelle rentrée universitaire.

Évoquant les obstacles auxquels sont confrontés les universitaires, le Premier ministre a réitéré l'engagement et la disposition des pouvoirs publics de les prendre en charge et de faire de «la recherche scientifique une priorité». Il a appelé les chercheurs algériens d'ailleurs de «s'adapter aux besoins de la société algérienne» et de «s'impliquer dans le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique». La crise du Coronavirus a révélé, en effet, la vulnérabilité du système de l'enseignement supérieur dans le pays qui a besoin d'une réforme profonde afin de s'adapter à l'évolution de la société et du savoir à tous les niveaux. «Le plan de travail du gouvernement a mis en avant les actions prioritaires en vue d'améliorer et de promouvoir le secteur de la recherche scientifique et technique afin de valoriser les capacités et le niveau de l'Université au sein de la société. Pour relever ce défi, M. Djerad a mis l'accent sur l'implication de tous les professionnels du secteur et des différents départements ministériels. Avant de poursuivre sa visite d'inspection dans la wilaya, le Premier ministre a observé une minute de silence en la mémoire des enseignants et étudiants décédés des suites du Covid-19.

Samira Takharboucht

la détermination de l'Etat à poursuivre ses objectifs et de maintenir un rythme même faible la réalisation des projets structurants dans les zones d'ombres, fragiles, défavorisées et souffrent d'un manque flagrant d'infrastructures.

Lors de son déplacement dans la wilaya de M'Sila, le chef du Gouvernement accompagné d'une importante délégation ministérielle a procédé à la pose de la première pierre de la réalisation d'un hôpital, d'une capacité d'accueil de 240 lits.

M. Djerad a sommé l'entreprise réalisatrice de ce projet Cosider Construction de «respecter les délais de réalisation et de livraison de ce projet» et de «planifier, en parallèle, l'acquisition des principaux équipements et outils médicaux qui doivent répondre à une vision de la santé publique».

Il a procédé, également, à la pose de la première pierre des projets de 300 logements promotionnels aidés (LPA) et de 538 logements de type location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), ainsi que la distribution de 400 logements AADL au chef-lieu de wilaya. Ces projets structurants permettront de répondre aux préoccupations des populations locales en détresse, qui parcourent des kilomètres pour se soigner, travailler ou étudier. L'Etat veut éradiquer cette précarité et ces inégalités et mettre à pied d'égalité tous les citoyens algériens et leur garantir la justice sociale et une vie décente.

Pour gagner ce pari, les pouvoirs publics veulent, par ailleurs, associer l'élite nationale à la stratégie de relance économique. Évoquant le rôle des scientifiques et des chercheurs universitaires dans le développement économique, le Premier ministre a appelé la corporation universitaire à la nécessité «de mettre la recherche scientifique au service d'un véritable décollage économique pour prendre en charge les besoins actuels de la société».

Il a souligné l'importance de la recherche scientifique dans le progrès et l'évolution des pays, incitant la diaspora algérienne à s'impliquer davantage dans la gestion de la crise sanitaire et économique qui secoue l'Algérie depuis des mois, même des années.

«J'appelle tous les chercheurs dont ceux résidant à l'étranger, à l'impératif de prendre en charge



REPÈRE

Félicitations

Le Président Tebboune adresse ses plus chaleureuses félicitations au Président américain Biden

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé ses «plus chaleureuses félicitations» à Joe Biden, Président élu des Etats-Unis d'Amérique, à l'occasion de son élection. «M. Joe Biden, Président élu des Etats-Unis d'Amérique, je vous adresse mes plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection populaire ainsi qu'au complexe des grands électeurs. Je suis sûr que votre élection donnera beaucoup d'espoir au monde et aux Etats-Unis. Bonne chance», a écrit le Président Tebboune sur son compte twitter. D'autre part, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait reçu lundi un appel téléphonique de la Chancellerie allemande, Angela Merkel qui s'est enquis de son état de santé et lors duquel les deux parties ont évoqué la coopération bilatérale et les moyens de sa promotion à l'avenir, indique la Présidence de la République dans un communiqué. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu lundi un appel téléphonique de la Chancellerie allemande, Angela Merkel qui s'est enquis de son état de santé», précise la même source qui ajoute que «le président de la République lui a exprimé ses vifs remerciements pour la prise en charge médicale qu'il a reçue en Allemagne». A cette occasion, les deux parties ont longuement évoqué «la situation épidémique et économique dans les deux pays, la coopération bilatérale et les moyens de sa promotion à l'avenir ainsi que des questions d'ordre régional d'intérêt commun, notamment les derniers développements en Libye», souligne le communiqué. «La Chancellerie allemande a exprimé ses souhaits de prompt rétablissement au Président Tebboune, le priant de transmettre l'expression de son amitié au peuple algérien», a conclu le communiqué.

les besoins actuels de la société en vue de réaliser un véritable décollage qui exploite efficacement les recherches scientifiques», a-t-il déclaré. La formation des nouvelles générations repose, selon lui, sur la cristallisation de la vision commune du futur du pays.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Belkacem Zeghmati à partir de Koléa (Tipasa) : «Les magistrats se doivent de développer leurs compétences pratiques»

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, a souligné, hier mardi, à Koléa, dans la wilaya de Tipaza, l'importance, s'agissant de la formation, de la spécialisation, l'étude des langues et la numérisation pour permettre, a-t-il indiqué, aux futurs magistrats d'être à la hauteur des missions de la justice de demain qui ne sont plus, a-t-il dit, celles de la justice d'hier.

«Les magistrats se doivent de développer leurs compétences pratiques et leurs langages qui les aident à renforcer leurs capacités à exercer le travail judiciaire et posséder les caractéristiques de l'humanité», a fait savoir Belkacem Zeghmati. S'exprimant en marge de la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de l'École supérieure de la



■ Zeghmati a insisté sur la nécessité de donner la priorité au caractère des relations avec l'Université algérienne. (Photo : D.R)

magistrature (ESM) à Koléa, dans la wilaya de Tipasa, et la nomination de Djadi Abdelkrim comme directeur général de l'école, le représentant du Gouvernement a affirmé que le juge est obligé de statuer avec équité et le bon déroulement de la séance fait partie des principaux facteurs permettant d'améliorer le point de vue du justiciable. «L'indépendance du pouvoir judiciaire et les jugements rendus au nom du peuple algérien par le juge sont un mandat, pas un honneur. Le juge doit être modèle, une référence professionnelle et

morale», a-t-il observé, appelant à la nécessité de mettre en place un système d'incitation à recevoir des compétences dans le secteur. Nos ambitions, a poursuivi le ministre de la Justice, Garde des sceaux, ne se limitent pas à réformer le système de formation à ce stade, il faut plutôt revoir et reconsidérer en profondeur les conditions d'entrée à l'École supérieure de la magistrature. Belkacem Zeghmati a, à l'occasion, insisté sur la nécessité de donner la priorité au caractère des relations avec l'Université algérienne et d'ouvrir des ateliers

parallèlement à la révision de la loi de procédure pénale, notamment en ce qui concerne la juridiction pénale.

Mettant l'accent sur la révision du droit commercial, la mise en place de dispositifs préventifs, la levée des obstacles et la criminalisation de l'acte de gestion notamment.

Evoquant la difficulté que connaît le secteur s'agissant de la formation de magistrats, Belkacem Zeghmati a relevé le degré de difficulté du système de formation des juges dans notre pays, qui a connu, a-t-il rappelé, de nombreuses et successives réformes, dont certaines affectent les conditions d'inscription à l'école et la période de formation. «Malgré toutes ces réformes, le secteur de la Justice de notre pays fait face à des difficultés liées à la formation de magistrats», a ajouté le ministre de la Justice, Garde des sceaux, faisant observer que ces difficultés persisteront des années durant dans certains cas. Rappelons que cette inauguration coïncide avec le lancement de la formation de base d'un nouveau groupe d'étudiants juges, composé de 116 étudiants qui ont réussi le concours pour rejoindre l'École supérieure de la magistrature d'une capacité d'accueil de 1.000 places pédagogiques. La formation des élèves-juges s'étend sur quatre (04) ans, dont deux ans de formation terrain, en alternance avec une formation théorique et pratique.

Rabah Mokhtari

Le ministre de la Santé : «Le vaccin contre la Covid-19 sera gratuit pour tous»

Le vaccin préconisé contre le Coronavirus sera «forcément gratuit pour tous», a annoncé, lundi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, réitérant la démarche «prudentielle» de l'Algérie quant au choix de ce produit lequel n'est pas encore «fait». «Je ne m'engage pas dans des décisions régaliennes. Néanmoins, la médecine a toujours été gratuite en Algérie, pourquoi voudriez-vous qu'on fasse payer les citoyens pour un péril ? Le vaccin contre la Covid-19 sera donc forcément gratuit pour toutes les catégories de la population», a rétorqué le ministre à une interpellation de la presse, en marge d'une rencontre virtuelle, abritée par le siège de son département, portant sur «l'accès équitable aux vaccins contre la Covid-19 en Afrique».

Aux côtés du Pr Benbouzid, étaient présents à cette rencontre de deux jours, le ministre délégué à la Réforme hospitalière, Pr Smail Mesbah, ainsi qu'un représentant du ministre des Finances.

Tout en soulignant que «l'annonce du choix et de la date du vaccin relève des attributions

du président de la République ou du Premier ministre», le ministre de la Santé a rappelé que ce sont ces derniers qui «arbitreront» le choix qui leur aura été soumis par le Comité scientifique ad hoc, précisant que, pour le moment, «le choix définitif n'a pas encore été fait !» «A ce jour, nous avons entrepris un travail de classement des paramètres de qualité, de prix... etc, parmi les vaccins les plus avancés. Peut-être que dans quelques jours, un vaccin donnera de meilleurs résultats que d'autres», a-t-il explicité, soulignant l'existence, à ce jour, de quelques 321 initiatives de recherches de vaccins dans le monde.

Réaffirmant la démarche «prudentielle» du pays quant au choix du remède anti-Coronavirus, le même responsable a réitéré la décision de l'Algérie d'attendre que le produit soit «qualifié», à la lumière des expériences des pays déjà engagés dans la vaccination, rappelant la réduction de la phase 3 des expérimentations opérée par les laboratoires en raison de «l'urgence» sanitaire mondiale.

Interrogé sur le dispositif logistique lié à la vaccination, le mi-

nistre a estimé que «si le vaccin sera similaire aux produits que l'Algérie a l'habitude d'utiliser, cela ne posera aucun problème», rappelant que le pays «a eu à vacciner 10.000 enfants en une semaine».

En revanche, si le choix est porté sur un autre vaccin, il y a «toute une logistique qui est en train d'être étudiée» s'agissant, entre autres, de son transport et de son conditionnement, a-t-il indiqué, avant de rappeler que la stratégie mise en place à cet effet est axée sur deux «Task Force». L'une, qu'il préside lui-même, est relative au choix, au prix et à la stratégie de vaccination, alors que la seconde, impliquant divers départements ministériels, est chargée des aspects liés essentiellement à l'acquisition, au conditionnement et à l'acheminement du produit en question. La rencontre, dédiée à l'accès des pays africains aux vaccins contre le Coronavirus, discutera du financement, de l'achat ainsi que «des stratégies de distribution, d'engagement communautaire et de communication» dans le souci de garantir la prise en charge du vaccin dans les Etats du continent, indiquent ses organisateurs.

Djamila Sai

FACULTÉ

Le système LMD

«L'heure est arrivée pour identifier les dysfonctionnements et les insuffisances»

Après deux semaines de cours en distance, les étudiants ont rejoint hier les bancs de leur faculté, dans un contexte sanitaire particulier imposé par la pandémie du nouveau Coronavirus. De ce fait, le Directeur général des enseignements de la formation supérieure, au ministère de l'Enseignement supérieur, Boualem Saidani, a indiqué que pour l'année universitaire 2020/2021 «nous allons continuer à adopter ce système d'enseignement hybride». Intervenant hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, celui-ci a précisé en matière du système LMD, introduit en 2014 puis généralisé à l'ensemble des universités algériennes en 2010, que «l'heure est arrivée pour faire une évaluation et identifier les dysfonctionnements, les insuffisances».

Pour ce faire, M. Saidani a précisé que le ministère de l'Enseignement supérieur a élaboré un projet de décret qui va redéfinir tout les concepts du LMD, qui, selon lui, n'était pas clair dans la tête de beaucoup de personnes, y comprises celles appartenant à la communauté universitaire. Il est question également, poursuit-il, d'harmoniser les formations et les diplômés universitaires et surtout donner plus de visibilité à nos diplômés. On voudrait renforcer, dit-il, en outre, la relation université-entreprise, qui demeure très fragile, voire parfois inexistante.

C'est donc un chantier extrêmement important, estime l'intervenant, en précisant que le décret est en très bonne voie puisqu'il est déjà soumis à l'appréciation du Gouvernement. «J'espère qu'il apportera ses fruits», a-t-il ajouté au passage.

Abordant la loi d'orientation, qui date de 1999, il explique qu'elle présente un certain nombre de dysfonctionnements, notamment l'absence d'un outil de gouvernance et la non-adoption des normes de qualité de formation au niveau de l'université. A cela s'ajoute, la faible interactivité entre l'Université et l'entreprise et l'absence d'une carte de formation universitaire claire. Révisée en 2008 pour introduire le système LMD, cela n'a pas donné de résultats positifs, dit-il, en précisant qu'on devrait, plutôt, démarrer sur une vision pragmatique et une réforme de fond, malheureusement, on a continué à faire fonctionner deux systèmes en parallèle, le LMD et le Classique. «Ce qui a donné lieu à une dilution de nos activités et un manque de visibilité par rapport à nos programmes d'enseignements», regrette-t-il. «Nos efforts n'étaient pas concentrés sur une véritable réforme du système d'enseignement supérieur pour pouvoir répondre au préoccupation socio-économique de notre pays», a-t-il conclu.

Manel Z.

BRÈVE

Scandale à l'hôpital de Kouba (Alger)

L'affaire du médecin «absent, payé» fait tomber le réseau

Un nouveau scandale a frappé hier le secteur de la santé quand des réseaux sociaux et des organes de presse électronique ont mis à nue, une affaire grave s'agissant du paiement de la part de la direction de l'hôpital Bachir-Mentouri de Kouba d'une femme médecin généraliste absente de son poste de travail depuis 18 mois. L'information avait choqué et dégoûté plus d'un dès qu'elle est relayée par les réseaux sociaux mais dans la même matinée, c'est le ministère de la Santé qui confirme les faits et annonce des sanctions. Selon le communiqué rendu public par le département du Pr Benbouzid, l'employée absente depuis une année et demi et séjournant à l'étranger continuait à percevoir son salaire illégalement et en totalité mais pas seulement. Elle touchait toutes les indemnités et les primes que reçoivent les autres médecins en poste en cette période critique de la pandémie. En effet, en tant que médecin généraliste urgentiste à l'hôpital, l'indélicat médecin percevait son salaire mensuel sans interruption, la prime de rendement, des permanences et même celle de la Covid-19 alors qu'elle n'a jamais exercé depuis 18 mois et ce, avec la complicité du directeur de l'hôpital et des membres de son staff. Un tel scandale a fait réagir le ministre qui a décidé un ensemble de sanctions et l'ouverture d'une enquête. En effet, le directeur de l'hôpital, la chef de service des urgences chirurgicales, le directeur des ressources humaines et la femme médecin absente ont été licenciés. Aussi, il a été décidé de récupérer, sans donner des détails, les sommes versées à cette femme au profit du Trésor public. L'enquête se poursuit afin de déterminer toutes les circonstances de ce fait criminel organisé qui peut dévoyer d'autres détournements et dépassements. La justice devrait, également, être saisie pour cette affaire qui confirme malheureusement que les pratiques douteuses du passé persistent malgré tout.

Radia Z.

Finances

Vers la réévaluation du portefeuille des investissements publics

Le portefeuille des investissements publics, ayant atteint plus de 14.000 mds DA destinés aux projets jugés d'urgence, est en cours de réévaluation au niveau de la Direction générale du budget (DGB), a indiqué lundi à Alger le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.

Répondant aux questionnements des membres de la commission des finances et du budget de l'APN, dans le cadre de l'étude du projet de loi du règlement budgétaire de 2018, le ministre a fait savoir que «le portefeuille des investissements publics dépassant les 14.000 mds de DA, dédiés à des projets jugés d'urgence, est en cours de réévaluation au niveau de la DGB», estimant «inconcevable que ces projets, classés urgents et importants, ne soient pas réalisés».

«Il nous faut réévaluer et assainir le portefeuille d'investissement public, surtout au niveau local», a-t-il estimé soulignant l'intérêt de revoir les procédures de fonctionnement du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) afin que les zones d'ombre puissent bénéficier des différents projets de développement local au lieu de ceux-ci soient concentrés au niveau des chefs-lieux de communes ou de wilayas.

«Nous sommes en cours de réévaluation de l'ensemble des projets réalisés et en cours de réalisation afin de voir ce qui est important pour le développement



■ M. Benabderrahmane a énuméré les soutiens fiscaux et bancaires accordés aux entreprises depuis le début de la pandémie. (Photo : DR)

local, notamment au niveau des zones d'ombre», a-t-il fait savoir, notant le manque de maturité de certains projets.

Le ministre a ainsi plaidé pour que les projets nationaux puissent bénéficier d'une plus grande période d'étude «comme cela est fait dans les pays développés».

«La plus courte période de maturation d'un projet doit être de 36 mois avant de l'engager», a-t-il estimé.

Dans ce cadre, il a annoncé qu'un texte exécutif de la loi de Finance 18-15, énonçant la nécessité de maturation des projets avant qu'ils ne soient enregistrés, sera présenté au Gouvernement mercredi prochain.

Concernant l'assainissement financier des entreprises publiques, le ministre a noté que, depuis 2004, l'Etat a soutenu les entreprises publiques pour un montant dépassant les 1.500 mds

DA destinés à l'assainissement de ces entreprises.

«Il s'agissait de crédits à fonds perdu. Des fonds ont été attribués pour des situations conjoncturelles mais le déficit structurel de l'entreprise est toujours là, il s'est même accumulé», a regretté M. Benabderrahmane.

Pour remédier à cette situation, le ministre a indiqué que le Gouvernement allait «entreprendre des mesures» pour accompagner les grandes entreprises du pays pour préserver l'emploi et l'outil de production national public et privé.

Interrogé par les membres de la commission sur le soutien de l'Etat quant aux entreprises plombées par les conséquences de la crise sanitaire, M. Benabderrahmane a énuméré les soutiens fiscaux et bancaires accordés aux entreprises depuis le début de la pandémie, précisant que le sou-

tien apporté par l'Etat répond à des conditions dont celle de la révision du mode de gouvernance des entreprises publiques pour assurer la pérennité de ces dernières et préserver l'outil de production national.

Questionné sur la baisse de la valeur du dinar, le ministre a fait observer qu'une monnaie forte nécessite une économie forte, en assurant que les futurs projets structurants vont pouvoir améliorer la cotation du dinar.

«On ne peut pas avoir un dinar fort sans une économie forte. Mais le programme de relance économique que nous allons concrétiser à partir du mois de janvier, notamment à travers d'importants projets structurants doit contribuer à relever le niveau de la monnaie nationale», a-t-il fait savoir, écartant la possibilité de changer la monnaie nationale.

Djamila Sai

TRANSPORTS

Accéder au marché africain

Le port d'El Hemdania et la flotte aérienne, principales dés

Le ministre des Transports, Lazhar Hani a indiqué lundi à Alger que la réalisation du projet du port centre d'El Hemdania à Cherchell et le renouvellement de la flotte d'Air Algérie, seront les principales dés pour accéder au marché africain.

Invité du Forum de la radio nationale, le ministre a précisé que le renouvellement de la flotte de la compagnie nationale Air Algérie, qui compte 56 avions, «nous permettra d'ouvrir de 10 à 12 nouvelles lignes vers des pays d'Afrique».

S'agissant de la réalisation du port centre d'El Hemdania, M. Hani a qualifié cette future infrastructure portuaire de «projet de siècle» en ce sens qu'il profitera à «l'Algérie, les pays africains, et aux pays voisins». Le port devra accueillir près de 6.5 millions de conteneurs et sera érigé en hub de services commerciaux dans la région, a-t-il assuré.

Par ailleurs, le ministre a évoqué la problématique d'amélioration des prestations offertes par Air Algérie qui se doit de chercher les moyens de développement et de modernisation de ses services pour pouvoir être compétitive après un arrêt quasi total de plusieurs mois.

Le secteur examine actuellement la possibilité de créer une compagnie aérienne publique spécialisée dans les lignes intérieures, a-t-il fait savoir, relevant qu'il s'agit aussi d'examiner la relation de la compagnie à créer avec Air Algérie qui pourra y avoir des participations.

Abordant l'ouverture du transport et vers l'étranger et le transport interwilayas, le ministre a indiqué que les sociétés concernées sont prêtes à entamer le travail, la décision demeure toutefois du ressort des hautes autorités du pays après consultation du Comité scientifique, avant de relever que les sociétés de transport activant actuellement respectaient les mesures préventives annoncées par le ministère.

Et de rappeler le montant des pertes subies par le secteur en raison de la pandémie qui s'est élevée à près de 40 milliards de DA pour Air Algérie, et près de 7 milliards de DA pour l'Entreprise nationale de transport Maritime de Voyageurs (ENTMV). Qualifiant ces pertes de «considérables», le ministre a assuré que l'Etat œuvrait à couvrir les salaires, les frais de maintenance et autres. Concernant la modernisation des ports, le ministre a reconnu que ces derniers sont «encore défectueux dans leur travail», ce qui exige de fournir un matériel moderne adapté à la nouvelle situation, de créer des espaces pour accueillir les conteneurs et le matériel de manutention, précisant que le ministère prévoit un programme spécial pour la prise en charge de cet aspect. S'agissant du transport de marchandises, il a fait savoir que l'Algérie «ne dispose pas d'une flotte pour le transport maritime de la marchandise sèche, d'où la maîtrise par les étrangers du marché», ce qui exige la mise en place d'un programme à cet effet.

R.N.

Agriculture

Le son pour l'alimentation de bétail disponible à un prix raisonnable

Le son de blé pour l'alimentation de bétail est désormais disponible pour les éleveurs à un prix raisonnable, a affirmé avant-hier le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani.

Dans ce sens, celui-ci a fait savoir qu'une nouvelle note à l'intention des walis a été promulguée par le ministère, leur ordonnant d'infliger des pénalités aux spéculateurs, avant de souligner que le prix du son a été plafonné à 1.500 dinars.

Lors de son intervention au forum du quotidien *Le Soir d'Algérie*, M. Hemdani a expliqué que son département s'est engagé, à travers l'Office national des aliments du bétail (ONA) à couvrir les besoins du marché national avec un produit alternatif qui est le son de blé pour le substituer au maïs dont le prix a fortement augmenté sur les marchés mondiaux en raison de la crise sanitaire de la Covid-19. A cet égard, le ministre a fait part d'un nouveau dispositif qui stipule que 30% du son des meuneries issu de blé tendre et dur doit revenir à l'ONA qui doit le distribuer, à son tour, aux éleveurs, mettant ainsi fin à la spéculation qui fait que le prix du son soit commercialisé à un prix très élevé soit «deux fois plus que le prix du blé».

Interrogé sur le blé avarié importé de Lituanie, M. Hamdani a affirmé que «les résultats préliminaires des analyses ont confirmé que le blé est enrobé (touché par les pesticides)», ajoutant que les analyses sont toujours en cours pour déterminer le degré de la gravité de ce pesticide.

Il a tenu à préciser que toute transaction commerciale obéit à un cahier de charges et, qu'à l'embarquement, le produit est testé pour s'assurer qu'il est sain, loyal et marchand, ajoutant qu'à l'issue des contrôles, «il s'est avéré que ce blé ne répondait pas aux conditions exigées».

Par ailleurs, le ministre a évoqué la stratégie de son département qui œuvre pour le développement des grandes cultures afin de réduire la facture des importations des produits alimentaires.

«Nous avons lancé ce programme pour développer les filières de base notamment les huiles, le lait, les blés (dur et tendre), le maïs et le sucre», a-t-il énuméré, et ce, dans l'objectif, poursuit-il, de «satisfaire au moins 30% des besoins du marché national en ces produits et réduire les dépenses ce qui permettra de renflouer les caisses de l'Etat».

Pour lui, le développement de la production

de blé permettra à l'Algérie d'économiser un milliard de dollars et celle du colza 500 millions de dollars.

Le premier responsable du secteur a toutefois souligné la nécessité d'une production équilibrée basée sur les principes du développement durable et qui tiendrait compte des besoins du marché.

«Il ne faut pas focaliser sur un produit au détriment d'un autre et réaliser des excédents qui deviennent problématiques par la suite», a-t-il recommandé, affirmant à ce propos que son département travaille sur une cartographie agricole de territoire afin de créer des pôles agricoles, en tenant compte de la spécificité et de la vocation de chaque région mais aussi des changements climatiques et de la fragilité de certains écosystèmes.

«En somme, nous adoptons une forme de régulation basée sur des indicateurs économiques, techniques et climatiques qui nous permettra de réaliser notre stratégie», a-t-il résumé.

Le ministre a assuré, par ailleurs, que les produits nationaux sont très compétitifs sur les marchés internationaux notamment au Moyen-Orient et en Russie.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Oum El Bouaghi
Plus de 280 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Aïn Zitoune



Pas moins de 285 foyers de la mechta Foug El Anba et des alentours du village Lefdjoudj dans la commune de Aïn Zitoune, wilaya de Oum El Bouaghi, ont été raccordés au réseau de gaz naturel. La mise en service de ce réseau de distribution dont le financement a été pris en charge par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales a été présidée par le wali, Zineddine Tibourtine. Selon les explications données sur site, ce projet qui a mobilisé plus de 35 millions DA a porté sur la réalisation d'un réseau de 25,5 km de canalisations. L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de développement destiné aux zones d'ombre et porte à 93% le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz naturel.

Agence

Alger

La ministre de la Culture et des Arts en visite à La Casbah d'Alger



La ministre s'est rendue sur le site des fouilles archéologiques de la place des martyrs, petit musée à ciel ouvert qui renferme des vestiges archéologiques retraçant plus de 2000 ans d'histoire de la capitale, où elle a reçu des explications sur cette opération entamée en 2013 par un groupeement constitué du Centre national de recherche en archéologie et de l'Institut des recherches archéologiques préventives (Inrap, France), et qui a mis au jour des vestiges archéologiques visible à l'entrée et à l'intérieur de la station de métro.

Mme Bendouda a instruit ses services pour «relancer» le projet de musée de site prévu initialement à la fin des fouilles en 2017 et qui devait être livré avec

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a effectué lundi une visite de travail dans deux sites de La Casbah d'Alger à l'occasion de la commémoration du 28^{ème} anniversaire du classement de cette cité millénaire au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.

la station de métro de la place des martyrs. Elle s'est également rendue au Centre des arts du Palais des Rais-Bastion 23 où la directrice de l'établissement et le directeur général de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) lui ont présenté des exposés sur les efforts de sauvegarde et de conservation. Malika Bendouda a, pour sa part, évoqué de nouveaux projets à mettre en oeuvre prochainement pour la sauvegarde de La Casbah ainsi que l'exploitation commer-

ciale de la citadelle d'Alger (haute Casbah), récemment ouverte partiellement aux visiteurs, en partenariat avec de petites entreprises. Récemment le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait présidé un Conseil interministériel consacré à l'examen du dossier relatif à la sauvegarde de La Casbah d'Alger en rappelant les «engagements» pris pour la sauvegarde et la conservation de la vieille médina.

Agence

Tipaza : opérations de recherche pour retrouver une embarcation



Les gardes-côtes de la wilaya de Tipaza ont enclenché, lundi après-midi, des opérations de recherche de grande envergure pour tenter de retrouver une embarcation de pêche avec cinq marins à bord, sortis dimanche soir pour pêcher, a-t-on appris de la Direction de la pêche et des produits halieutiques. (Photo>D.R)

Oran : des chansons pour la promotion des Jeux méditerranéens



L'association culturelle des arts modernes d'Oran s'attèle actuellement à la production de chansons pour la promotion des Jeux méditerranéens prévus dans la capitale de l'Ouest algérien en 2022, a-t-on appris lundi de son président Mokhtar Souag.

(Photo>D.R)

Mounir Behadi nouveau directeur général de la Bibliothèque nationale



La ministre de la Culture et des Arts Malika Bendouda a installé dimanche M. Mounir Behadi dans ses nouvelles fonctions de directeur général de la Bibliothèque nationale, indique le ministère dans un communiqué.

(Photo > D. R.)

TNA : débat académique autour des problématiques de la formation dans le 4^e art



Des académiciens ont débattu, dimanche, des problématiques de la formation théâtrale, au deuxième jour du colloque sur le théâtre algérien abrité par le Théâtre national algérien (TNA).

(Photo>D.R)

Criminalité urbaine

3.587 personnes arrêtées à Alger en novembre

La police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité durant le mois de novembre dernier, «3013 affaires, ayant entraîné l'arrestation de 3587 présumés auteurs qui ont été déférés devant instances judiciaires compétentes.

Au total 3.587 personnes ont été arrêtées par les services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger durant le mois de novembre dernier, dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, dont 1.670 pour détention et usage de stupéfiants et de substances psychotropes et 228 pour port d'armes prohibées, indique mardi un communiqué de la Direction de la Sûreté nationale (DGSN). Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, les services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité durant le mois de novembre dernier, «3.013 affaires, ayant entraîné l'arresta-



tion de 3.587 présumés auteurs qui ont été déférés devant instances judiciaires compétentes, dont 1.670 pour détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes, 228 pour port d'armes prohibées, et 1.689 pour divers délits», précise le communiqué.

Concernant le port d'armes prohibées, les mêmes services ont traité, durant la période, «217 affaires, impliquant 228 personnes présentées devant les instances

judiciaires compétentes, dont 10 ont été placées sous mandat dépôt», ajoute la même source. S'agissant de la lutte contre le trafic de stupéfiants, «1541 affaires, impliquant 1.670 personnes, ont été traitées, avec la saisie de 287,113 kg de résine de cannabis, 18486 comprimés de psychotropes, 1,6 gr de cocaïne, 38 gr d'héroïne et 156 flacons de produits psychotropes», ajoute le communiqué. **APS**

Maroc-Israël

Le Maroc normalise ses relations avec l'entité sioniste



LE Hezbollah condamne le pacte de normalisation Maroc-Israël. (Photo : D.R)

De ce fait, Mohammad VI a insisté avant tout sur la concession faite par les États-Unis sur le Sahara occidental. Pour celui-ci la position constructive des États-Unis vient renforcer la dynamique de la consécration de la marocanité du Sahara.

Le souverain marocain a indiqué vouloir accorder les autorisations de vols directs pour le transport des membres de la communauté juive marocaine et des touristes israéliens en provenance et à destination du Maroc. Il ne s'agit pas d'une reconnaissance d'Israël, a souligné un haut responsable diplomatique marocain, même si des liens existent depuis longtemps entre les deux pays, notamment du fait de l'importante communauté juive d'origine marocaine en Israël, qui compte environ 700.000 personnes.

«Le Maroc a reconnu Israël en 1994, il y a eu une présence diplomatique pendant huit ans à Rabat et Tel-Aviv, jusqu'à leur fermeture au début des années 2000», dit-il. La question de la normalisation des relations entre Rabat et Israël avait été relancée en février dernier à l'occasion d'une visite officielle au Maroc du chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo. Des médias israéliens avaient assuré que Rabat serait prêt à faire un geste en contrepartie d'un soutien américain au Maroc sur le Sahara occidental.

Le Hezbollah condamne l'acte marocain de la normalisation avec Israël

Le Hezbollah a condamné l'annonce par les autorités marocaines de la normalisation des relations avec l'ennemi israélien. «Il intervient dans le contexte de la chute successive que certains pays arabes

Dans un communiqué paru ce mois de décembre 2020, le roi Mohammed VI a indiqué que son pays allait reprendre des relations diplomatiques avec Israël. Les deux États avaient en effet déjà disposé de bureaux de liaison à Rabat et à Tel-Aviv. Inaugurés en 1994, ces deux représentations diplomatiques avaient dû fermer au début des années 2000 lors de l'éclatement de la seconde Intifada.

ont entamé dans la mise en œuvre des intentions américaines et israéliennes en vue de liquider la cause palestinienne et de liquider ses effets», a-t-il déploré dans un communiqué publié le vendredi 11 décembre. Le jeudi 10 décembre, l'accord de normalisation a été annoncé par le président américain Donald Trump sur Twitter, puis par Mohamad VI et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.

Cette normalisation intervient après celle des Emirats arabes unis, du Bahreïn et du Soudan. Le Hezbollah a ajouté : «La soumission de ces régimes à la politique de chantage américaine et sioniste dans l'espoir d'obtenir des gains parfois ou annuler les sanctions d'autres fois ne sont que des illusions dont les normalisateurs n'en gagneront rien. Ils découvriront rapidement qu'ils n'ont récolté que de la déception et que leur pays a été exposé à l'ennemi israélien et à ses dangereux complots». Selon le

journal israélien, le Yedioth Ahronot, citant un conseiller du roi de Maroc, «MBS dispose d'une liste d'États qui vont normaliser, dont le sultanat d'Oman, l'Indonésie, Djibouti, et le Pakistan». «Ce n'est qu'après avoir fermé la boucle que l'Arabie saoudite va normaliser avec Israël», rapporte le Yedioth Ahronot. C'est aussi dans la même logique qu'il faut questionner les visées de président sortant Donald Trump, qui en annonçant le jeudi 10 décembre l'accord de normalisation israélo-marocain, a proposé en échange une reconnaissance de Washington de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental.

De même pour l'autre contrepartie signalée par trois sources américaines citées par l'agence Reuters, selon lesquelles «les États-Unis négocient avec le Maroc la vente de drones super sophistiqués de type MQ9B du nombre de quatre au moins et qui peuvent survoler une distance de 11.000 kilomètres d'affilée.

Une transaction qui n'est pas sans rappeler celle des F-35 qui devraient être accordés aux EAU en échange aussi de leur adhésion au processus de normalisation.

Le site israélien Israel Hayom conclut sur l'accord israélo-marocain qu'il «confirme l'importance de l'influence et du poids géopolitique de l'axe régional qui est tissé entre Israël et les États arabes sunnites». Il va sans dire que l'axe chiite est le premier concerné. Il constitue selon les stratèges israéliens le plus important danger depuis l'implantation de leur entité au cœur du Moyen-Orient. Le stratagème diabolique israélien c'est Palestine d'abord ensuite les autres.

Oki Faouzi

Questions sahraouie et palestinienne

Pierre Stambul salue la position honorable de l'Algérie

Le porte-parole de l'Union juive française pour la paix (UJFP), Pierre Stambul, a salué la position honorable de l'Algérie à l'égard des causes sahraouie et palestinienne, soulignant que le pays n'appartient pas au camp qui collabore avec l'occupant israélien.

«Le leadership dans le monde arabe appartient depuis quelques années aux dirigeants qui collaborent avec l'occupant israélien et poignent dans le dos ouvertement le peuple palestinien. L'Algérie n'appartient pas à ce camp-là et c'est à son honneur», a déclaré l'écrivain dans un entretien au journal électronique Le Méditerranéen.

L'Algérie, selon lui, «s'honorera à s'inscrire uniquement dans le respect du droit : la fin de l'occupation, de la colonisation, la destruction du mur, la libération des prisonniers, l'égalité des droits et le droit au retour des réfugiés. Les revendications des Palestiniens et des Sahraouis sont bien semblables». Dans cet entretien, le porte-parole de l'UJFP a mis l'accent sur «la complicité entre les dirigeants israéliens et Hassan II». Cela sera manifeste pendant la guerre des «six jours» (1967) où le roi donnera toutes les informations sur l'état des armées arabes à l'armée israélienne.

«Le Maroc qui avait décidé de reconnaître Israël dans la suite des accords d'Oslo gèlera ses relations avec l'entité sioniste au moment de la répression de la deuxième Intifada». Mais la donne a changé à présent, a estimé le militant antisioniste, puisque, dit-il, avec le président américain sortant Donald Trump, plusieurs pays arabes exigent

des Palestiniens une capitulation sur leurs revendications historiques, en particulier le droit au retour des réfugiés palestiniens. Certains ont essayé de donner une touche religieuse à cette demande de capitulation en estimant qu'El Qods n'était pas la ville sainte des trois religions monothéistes mais uniquement celle du judaïsme. Il était logique, pour M. Stambul, que «la dynastie marocaine, qui réprime son propre peuple fasse partie du camp des collaborateurs avec l'occupant sioniste».

«En envahissant le Sahara occidental il y a 45 ans, en expulsant une bonne partie de la population sahraouie, (...) les dirigeants marocains ont procédé à un acte de piraterie très semblable à ce qu'Israël entreprend depuis des années avec la colonisation de la Cisjordanie», a-t-il poursuivi. «Jusqu'à présent, le droit international refusait de reconnaître les faits accomplis. Trump s'assoit sur le droit. L'échange qui vient d'être fait : vous reconnaissez un Etat (Israël) qui viole ouvertement les droits fondamentaux, on va reconnaître l'acte de piraterie que vous pratiquez au Sahara occidental depuis des décennies" est typique du cynisme et de la violence qui régissent les relations internationales», a-t-il dit. «Nous sommes dans un monde où la norme est de violer ouvertement le droit : Il est normal que des pays colonisateurs s'entendent entre eux. L'impunité d'Israël, dont les violations remontent à sa fondation en 1948, l'expulsion par les armes puis le refus du retour des réfugiés palestiniens, ont donné des idées», a-t-il ajouté.

R.I



Pierre Stambul, porte-parole de l'UJFP. (Photo : D.R)

INFO EXPRESS

**Relizane
Trois membres
d'une famille
entière sauvés
d'une mort certaine
à Hassi Mamèche**

L'intoxication aurait pour origine le mauvais fonctionnement d'un chauffe-bain. Une famille entière a été intoxiquée au monoxyde de carbone, dans l'après-midi d'hier aux environs de 20 heures 30, dans une maison située au douar « Sidi Medjdoub », rattaché administrativement à la daïra de Hassi Mamèche, située à une quarantaine de kilomètres de Mostaganem-ville, selon l'officier Mohammedi Mansour, chargé de la cellule de communication près de la direction de la Protection civile de Mostaganem. Les sapeurs-pompiers sont intervenus une fois l'alerte reçue. Arrivés sur les lieux, ils ont découvert trois personnes, une mère âgée de 40 et ses deux petits enfants âgés respectivement de 3 et 10 ans, intoxiqués par des émanations toxiques, ajoute notre interlocuteur. Les services locaux de sécurité ont ouvert, comme à l'accoutumée dans pareils cas, une enquête pour avoir de plus amples informations sur les circonstances de ce drame.

N.Malik

Raffinerie d'Adrar

Un rôle stratégique dans la couverture de la demande des wilayas du Sud en produits pétroliers

Le Président directeur-général (P-dg) du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a effectué une visite de travail et d'inspection de certaines installations industrielles à Adrar, y compris la raffinerie, où il a souligné son rôle stratégique dans la couverture de la demande des wilayas du Sud en produits pétroliers, indique un communiqué du Groupe.

Accompagné d'une délégation, le P-dg du Groupe Sonatrach a effectué une visite de travail et d'inspection de certaines installations industrielles dans la wilaya d'Adrar, lit-on dans un communiqué publié par Sonatrach sur sa page Facebook.

M. Hakkar a entamé sa visite par la localité de Sabaa, où il avait inspecté l'unité de production et de traitement de gaz naturel utilisé dans l'approvisionnement de la ville d'Adrar en gaz et la centrale électrique, ainsi que les puits de production de pétrole qui approvisionnent la raffinerie d'Adrar.

Il a par la suite visité la raffinerie d'Adrar, où il a suivi un exposé détaillé sur « la deuxième phase du projet de développement des gisements de pétrole dans la région de Touat, qui vise à assurer l'approvisionnement de cette raffinerie jusqu'en 2040.

Le deuxième exposé a porté sur les différentes unités de la raffinerie, ainsi que sur « le plan approuvé pour pour-



La raffinerie d'Adrar a une capacité de production de 600.000 tonnes/an en produits pétroliers. (Photo : D.R)

suivre la production pendant la crise de Covid-19».

A cette occasion, le P-dg du Groupe a souligné l'importance de la formation et de la qualification de la ressource humaine, ainsi que « le rôle stratégique de cette raffinerie pour couvrir la demande en produits pétroliers dans la région du Grand Sud ».

Il a également exprimé sa haute considération des efforts déployés par le jeune personnel, originaire pour la plupart du Sud et de la wilaya d'Adrar, notamment ceux qui avaient suivi leurs études aux universités algériennes, réus-

sissant à relever le défi de gestion de cette raffinerie avec brio et mérite.

Créée en 2007 à Sabaa, à 50 km de la ville d'Adrar, la raf-

finerie d'Adrar a une capacité de production d'environ 600.000 tonnes de produits pétroliers par an.

R.R

Ouargla

Cinq et 10 ans de prison ferme pour vol de véhicule avec violence



Le représentant du ministère public a requis dans cette affaire une peine de 20 ans d'emprisonnement, assortie d'une amende de 2 millions DA, pour chacun des mis en cause.

Des peines de cinq et 10 ans de prison ferme ont été prononcées mercredi par le tribunal criminel d'appel de Ouargla dans une affaire de vol de véhicule avec violence.

Deux individus répondant aux initiales de Ch.D (29 ans) et A.D (24 ans) ont écopé respectivement de 10 et 5 ans de prison ferme et d'une amende d'un (1) million DA chacun à verser au Trésor public pour « vol, durant la nuit, avec violence et menace ».

Selon l'exposé des faits, l'affaire remonte à octobre 2018 lorsque les

mis en cause ont arrêté le nommé M.M à Ouargla, lui demandant de les conduire à la gare routière de la ville, avant de décider d'un changement de destination vers la localité de Ain Moussa (commune de Sidi-Khouiled) où ils l'ont menacé avec une arme blanche le contraignant à fuir, abandonnant son véhicule.

Ils ont ensuite pris possession du véhicule vers une destination inconnue, avant que le véhicule ne soit retrouvé abandonné dans une rue de la commune de Rouissat (périphérie d'Ouargla), avec des vitres brisées.

Le représentant du ministère public a requis dans cette affaire une peine de 20 ans d'emprisonnement, assortie d'une amende de 2 millions DA, pour chacun des mis en cause.

R.R/Agence

Relizane

Le nombre des SDF en augmentation

Les personnes sans domicile fixe (SDF) de cette catégorie sociale sont constituées de jeunes, de femmes et de beaucoup de personnes âgées qui vivent à travers tous les coins de la ville de l'Antique Mina de Relizane, et qui n'hésitent pas à fréquenter également ses quartiers huppés. Ces pauvres gens endurent tant de souffrance, et plus particulièrement en hiver où le temps se corse.



En effet, les personnes sans-abri et sans domicile fixe, sans-logis ou itinérants, anciennement qualifiées de clochards ou vagabonds, à ne pas confondre avec les mendiants, sont des personnes qui résident et dorment dans des lieux non prévus pour l'habitation, tels que cave, parking, voiture, entrepôt et bâtiment technique, parties communes d'un immeuble d'habita-

tion, chantier, gare, rue, terrain vague. Ces derniers errent habituellement le jour, dans les rues ou les lieux publics et sont parfois hébergés dans des foyers d'accueil, de façon temporaire. Malheureusement, et dès la tombée de la nuit, tant d'autres finissent par transformer le décor urbain de Relizane,

en un immense dortoir. Ces malheureux choisissent des lieux qui les protègent un tant soit peu du froid ou des agressions. Au centre-ville, ils squattent les alentours du grand Boulevard de Mohamed Khemisti, les bureaux de tabac, pour enfin s'allonger et tenter de dormir.

N.Malik

Lettre ouverte

À Monsieur le ministre des Moudjahidine, de la Justice, des Finances



Les terres de nos chouhada ont été vendues aux enchères au tribunal à Aïn Defla. La loi n°99/7 du 5/4/99 promulguée par monsieur le Président de la République algérienne démocratique et populaire Liamine Zeroual n'a pas été respectée.

Le non-respect de ce décret de Monsieur le Président Liamine Zeroual, s'applique sur les terres du chahid Antri Bouzar Mohamed Tadjedine, vendues aux enchères en 2012 au tribunal à Aïn Defla.

Cette parcelle de terre située à Djelida de Aïn Defla, en bordure de Oued Chlef, portant le n° 999 du plan cadastral était en location depuis 1948 avec acte notarié, à la famille Slimani.

En plus du non-respect de cette loi n°99-07 du 5/4/99, il y a eu l'obtention des livrets fonciers des deux frères Slimani Missoum et Djilali en vue de la base d'une prescription acquisitive non publiée en date du 26/7/99.

De quel droit peut-on prétendre à des prescriptions acquisitives sur des terres agricoles réclamées par voie judiciaire par leur propriétaire depuis leur restitution par la révolution agraire ?

Quant à la terre du chahid Belabdelouhab Mohamed vendue le 18 avril 1958 en pleine guerre de Libération s'applique la loi de l'interdiction absolue de toute transaction immobilière et surtout des terres agricoles émise par le Front de libération nationale.

Cette terre agricole d'une contenance de 20 ha avec une grande ferme se trouve à Djelida de Aïn Defla, portant le n° 991 du plan cadastral. Après l'assassinat de son fils Belabdelouhab Mohamed par l'armée française en 1957, le père de ce chahid M. Belabdelouhab Abdelkader Ben Seddik ne se rendait plus à sa grande ferme, plus une tête de bête dans les étables de cette ferme. Le plus grave infligé par la mort atroce de son fils, ce vieillard s'est vu obligé de vendre la moitié de cette parcelle de terre, soit 10 ha, sur la menace de

son gérant Kalital Mohamed Ben Abdelkader Ben Hamou, d'abandonner cette ferme aux colons. En l'espace de 3 années M. Belabdelouhab Abdelkader Ben Seddik a tout perdu.

En 1957, il a perdu son fils Belabdelouhab Mohamed Ben Abdelkader.

Ce grand footballeur d'El Mouloudia a été suspendu par l'armée française au plafond de la ferme Guimbeau à l'entrée de Aïn Defla par les jambes qui honoraient le football algérien durant sa colonisation, il s'est écrasé au sol.

«Rabi yarham echouhada el abrar»

En 1958 : Il a perdu la moitié de la terre, obligé de la vendre à un gérant Kablall Mohamed et son Ain Hadj Djilali Ahmed Ben Miloud en émettant une clause pour conserver sa grande ferme sur les 10 ha qui lui restaient. Ces nouveaux acquéreurs se voient menacés à leur terre par les moudjahidine de cette transaction illégale en période de guerre, surtout avec des familles de chouhada, ils abandon-

naient à leur tour cette terre et cette ferme, cette région avait été déclarée comme zone interdite par l'armée française.

Les héritiers Belabdelouhab Abdelkader Ben Seddik sont en possession de l'expertise de cette grande ferme qui fut bombardée par l'armée française avant de quitter à jamais le sol algérien libre et indépendant.

En 1959, M. Belabdelouhab perd sa vie, abandonnant à ses héritiers une valise de documents conservant les titres de propriété et les plans cadastraux de toutes les terres qu'il possédait à Djelida, à Ain Soltane et à Beni Fateur excepté ce dernier acte de la vente des 10 ha contracté en 1958.

Cet acte fut présenté aux héritiers par la famille du gérant, par Mme Kahlal et son fils Abdelkader ben Mohamed quand après avoir pansé leurs blessures et calmé leur douleur réclamaient leurs terres, le père de cette famille était le gérant sur toutes les parcelles que possédait M. Be-

labdelouhab Abdelkader Ben Seddik;

La famille Kahlal, la famille Gaida en 1962 s'était installée sur la parcelle et plus que M. Belabdelouhab Abdelkader avait préservé à ses héritiers en léguant aux héritiers 7 h sur la parcelle qui leur a été concédée.

En 1958

Hadj Djilali disaru. La famille Guida parent maternel du bâtonnier Benchabane Redouane se comptait en maître absolu induisant en erreur l'illettré Kahlal Abdelkader et pensant à des actes criminels sur cette terre. M. Benchabane Redouane dominant la terre du chahid Belabdelouhab Mahmoud Ben Abdelkader Mekhiou Boualem surnommé «drabqui» dominant la terre du chahid Antri Bouzar Mohamed Tadjedine se sont associés pour combattre cette vieille héritière qui lutte et qui combat pour la récupération des terres de ces aïeux imbibées du sang de ces chouhada.

Antri Bouzar

Pensée

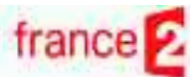
Une année déjà depuis le 16/12/2019 que notre père nous a quittés, parti en silence dans son sommeil. Un jour fatidique tant la faucheuse a décidé de nous arracher notre père et grand-père, le moudjahid **M. ALLAD MOULOU**. Notre peine est incommensurable mais la loi de la nature est ainsi faite. «Parler de ses peines, c'est déjà se consoler», disait Albert Camus. Que tous ceux qui l'ont connu de près ou de loin sont priés d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Repose en paix très cher père.

Que Dieu le Tout-Puissant t'accorde Sa Sainte Miséricorde.
Ses enfants et petits-enfants

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
20.50 Météo
20.00 Journal
20.55 C'est Canteloup
21.05 New Amsterdam
21.55 New Amsterdam
22.50 Night shift
23.35 Night shift



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
22.40 6 à la maison
23.45 Alex Hugo



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.10 Météo
20.25 Scènes de ménages
21.04 Le meilleur pâtissier
23.25 Le meilleur pâtissier



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

19.20 Plus belle la vie

20.45 Tout le sport

21.05 Le monde de Jamy

22.05 Météo

23.05 Pièces à conviction



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



17.04 Destroyer
19.07 Un beau voyou
20.50 La favorite
22.45 Keepers



13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.47 A Most violent year
19.10 Belle à croquer
19.11 Secret défense
20.50 Argo
22.46 Gentlemen cambrioleurs



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 Rétroscopie
22.45 Tuche



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 22.45 Keepers

Thriller de Kristoffer Nyholm

→ Sur une île isolée, trois gardiens de phares découvrent une caisse en bois qui contient des lingots d'or. Ils décident de garder le magot pour eux. Les véritables propriétaires ne semblent pas prêts à les laisser faire. Ils surgissent soudainement sur l'île et se renseignent auprès des occupants actuels. Ceux-ci commencent par nier les faits. Mais les visiteurs sont armés. Ils n'hésitent pas à se montrer violents. Commence alors un jeu du chat et de la souris dans cet espace exigu et confiné battu par les vents.

Ciné Premier - 20.50 La favorite

Drame de Yorgos Lanthimos

→ Deux jeunes femmes se livrent à une guerre sans merci pour garder le statut de favorite auprès d'une reine, un peu folle, dernière de sa lignée.



Ciné Frisson - 20.50 Argo

Thriller de Ben Affleck

→ Novembre 1979, en pleine révolution iranienne, l'ambassade américaine de Téhéran est envahie par des manifestants et tout le personnel pris en otages. Six diplomates, pourtant, parviennent à trouver refuge chez l'ambassadeur du Canada qui les héberge clandestinement. Mais leur situation paraît des plus précaires. Ils risquent la capture, pire, l'exécution...



Pour un enseignement de qualité

L'éducation par les citations d'auteurs universalistes

«Je préfère une tête bien faite plutôt que bien pleine» a dit Montaigne, pilier de la pédagogie et dont les citations ont révolutionné l'enseignement tout en restant d'actualité tant elles constituent des vérités universelles.

Tout enseignant digne de ce nom «tête bien faite» s'il veut être efficace, se remet en question au fil de sa vie professionnelle, concevoir des méthodes ou des procédés pédagogiques qui permettent d'atteindre des résultats concluants.

Enseigner ou l'art de la transmission

On transmet aux enfants, et dès leur plus tendre enfance que la vie nous a appris de meilleur. Nous sommes à l'époque de la transmission difficile, vu le contexte socioéconomique, les conditions de travail dominées par l'utilisation à outrance de l'internet, du portable sophistiqué.

On constate, aujourd'hui, avec beaucoup d'inquiétude des comportements d'enfants qui laissent présager des difficultés en milieu scolaire qu'il faut apprendre à résorber avant qu'elles ne prennent des proportions énormes. Un enfant qui ne lit pas, qui refuse d'apprendre ou qui cherche à copier le jour de l'examen, doit donner à réfléchir sur le comportement à adopter, le niveau de culture que l'enseignant doit avoir, les méthodes d'enseignement adaptées. «Vous ne parviendrez pas à faire des sages si vous n'êtes pas polisson» dit Jean Jacques Rousseau, un autre pilier incontournable de la pédagogie, qui a préconisé l'enseignement fondé sur des principes : apprendre à apprendre, accorder une certaine liberté qui permette à l'élève de devenir un être autonome. Pour cela, il faut savoir travailler d'égal à égal avec l'enfant, être un comédien pour se faire ac-



cepter, susciter l'envie d'assimiler des connaissances à partir de fortes convictions.

En effet, lorsqu'on veut réussir, on n'impose rien, on n'oblige pas à apprendre lorsqu'on en a pas envie. Enseigner sous la contrainte, c'est faire du remplissage. On ne doit pas considérer un enfant comme un déversoir dans lequel on verse des connaissances.

Est-il nécessaire d'installer une autorité?

Sans nul doute que sans l'autorité il n'y a point de respect et point d'apprentissage. «Qui aime bien, châtie bien» dit un proverbe qui a des équivalents dans toutes les langues. Dès le départ, on fait comprendre à l'enfant, sans le lui répéter sans cesse, qu'il y a tout intérêt à acquérir le maximum de connaissances qui seront autant d'armes qui lui permettront, quand il deviendra adulte, de lutter pour avoir de

meilleures conditions de vie, de se créer des liens avec les autres et fondés sur le respect de la différence, l'esprit de compétition.

«Chaque enfant qu'on enseigne, est un enfant qu'on gagne», selon Victor Hugo qui s'est beaucoup penché sur le monde des enfants pour devenir un bon éducateur. Pour lui, un enfant qui devient un bon élève jusqu'à la fin de sa scolarité à moins de risque d'être exposé aux tentations malsaines. C'est à lui que nous devons cette autre citation universellement admise : «Ouvrez une école, vous fermerez une prison». Pour nous, ouvrir école revêt un caractère symbolique. Il s'agit d'un modèle d'école capable de transmettre aux enfants ce que la vie a appris de bon pour les adultes, de faire assimiler des connaissances de toutes les disciplines d'enseignement, qui préparent la jeunesse à devenir dynamique sur le plan de la productivité et de la créativité, apportant à la

société un souffle nouveau et des perspectives d'avenir en parfaite conformité avec un modernisme de bon aloi.

Rien de positif ne peut sortir d'une école laxiste. Ouvrir une école, c'est la concevoir comme un établissement qui fait des jeunes des compétiteurs acharnés, des travailleurs infatigables et jaloux de leur pays, et non des consommateurs de produits étrangers ou des toxicomanes. L'environnement déterminant pour la motivation doit être celui de la complémentarité. Si l'enfant se rend compte que le diplôme ne sert qu'à devenir chômeur, il démissionne. Il voit autour de lui des riches sans diplômes. Il est, donc, temps, avant que la jeunesse qui démissionne ne devienne un danger. Depuis la plus tendre enfance, on apprend à devenir un être sain de corps et d'esprit, sachant parler et capable d'entretenir de bonnes relations par son autonomie et son esprit humanité.

Abbed Boumediene

Musique africaine

Les voix du Sahel au diapason du monde

C'est le même principe que les bonnes vieilles cassettes enregistrées dans une cave, recopiées mille fois et partagées entre fans. Sauf qu'aujourd'hui, il suffit aux musiciens du Sahel d'un smartphone et d'un message WhatsApp pour se faire connaître à travers le monde. C'est ce qu'espère Ali Traoré, 26 ans. Dans une cour de Bamako au sol de terre, encombrée de scooters et de jerrycans, le jeune homme, tout de noir vêtu, se met à gratter les cordes de sa guitare acoustique. À ses côtés, Hamadoun Guindo frappe en rythme sur une calebasse.

Ali, dont le nom d'artiste est «Bounaly», chante sa nostalgie, les dunes de Niafouké, sa ville natale, celle aussi de l'immense chanteur et guitariste Ali Farka Touré, qu'il a quittée en 2010 pour étudier à Bamako, deux ans avant l'avancée des djihadistes dans le Nord. Sourire aux lèvres, il appuie après quelques minutes sur la touche «stop» de son smartphone. Il n'y a plus qu'à envoyer le morceau par WhatsApp à Christopher Kirkley, le fondateur du label Sahel Sounds, qui vit dans l'Oregon, sur la côte ouest des États-Unis.

Dans une région du monde où le taux de non bancarisés reste élevé, où les SMS et le trafic de données sur les mobiles sont

hors de prix, le streaming peine encore à se démocratiser véritablement en Afrique. Aussi, les artistes locaux en quête de notoriété ont-ils pris pour habitude de faire circuler leurs titres de musique par l'intermédiaire de l'application mobile de messagerie instantanée WhatsApp.

Le label américain Sahel Sounds («les Sons du Sahel») publie normalement des vinyles enregistrés au Mali, en Mauritanie, au Niger ou au Sénégal. En janvier 2020, son patron décide de demander à des musiciens de ces pays de lui envoyer leurs enregistrements par WhatsApp. Il les publiera ensuite, à peine retouchés, sur la plateforme de vente de musique en ligne Bandcamp, connue pour accueillir des artistes indépendants.

Produire sans barrière

«Un label du Mali ne peut pas t'amener aux États-Unis ou dans des tournées internationales», souligne le musicien, en espérant que cette musique par WhatsApp lui apporte la notoriété. «C'est essentiellement une expérience, pour voir comment abattre les barrières à l'entrée sur le marché pour ces artistes d'Afrique de l'Ouest», confie à l'AFP Christopher Kirkley. «Il y a une barrière technologique qui les empêche de

participer à l'économie mondiale, simplement en raison de l'endroit où ils vivent. Mais si vous pouvez enregistrer votre musique sur un téléphone n'importe où et la télécharger, que se passera-t-il? [...] C'est une expérience qui vise à offrir aux groupes africains une source de revenus plus directe et les moyens de monétiser leur propre art dans le monde entier», expliquait sur son blog Kirkley, qui n'en est pas à son premier coup d'essai.

Parmi ceux qui ont participé au projet, certains ont été «choqués» par les montants qu'ils ont récoltés en si peu de temps pour quelques morceaux enregistrés sur leur téléphone, dit-il. «C'était vraiment génial», se réjouit Amariam Hamadher, membre du groupe de blues touareg originaire du Niger «Les Filles de Illighadad». Juste cinq morceaux enregistrés à la maison, avec des amis, leur ont rapporté 3 000 euros, dit-elle, soit 20 ou 30 fois le salaire moyen dans la région. «Ça nous a beaucoup aidées en cette période de coronavirus un peu difficile.»

Sahel Sounds : explorer d'autres scènes musicales

Christopher Kirkley a fondé son label Sahel Sounds en 2009, d'abord sous la forme

d'un blog. Puis il a voyagé pendant des années, notamment au Sahel, immense région semi-désertique au sud du Sahara, enregistrant les musiciens locaux. Il s'est rendu compte de l'importance des téléphones portables dans le monde musical de la sous-région.

À l'époque, on n'en était plus aux cassettes dupliquées, mais Internet n'était pas encore très répandu et il fallait utiliser le Bluetooth pour s'échanger des fichiers entre des téléphones distants de quelques mètres. «C'était vraiment intéressant de voir ce que les gens avaient dans leur téléphone. Dans chaque ville, c'était différent, et il y avait beaucoup de morceaux qu'on ne trouvait nulle part ailleurs, pas à la radio et certainement pas sur YouTube», se rappelle celui que le magazine Les Inrockuptibles a surnommé «le baroudeur devenu producteur».

Dix ans plus tard, les smartphones sont partout, même au Sahel, mais Christopher Kirkley entend «jouer un peu avec la même idée»: découvrir, et faire connaître, la musique telle qu'elle est jouée et partagée au Sahel, sans le filtre d'un producteur de studio ou d'une maison de disques.

Le Point Afrique (avec AFP)

vie pratique

beauté

L'huile de coco pour avoir de beaux cheveux



L'huile de coco offre une myriade de bienfaits. Elle est parfaite pour nourrir et hydrater les cheveux en profondeur. Cette huile précieuse est également idéale pour soigner les cheveux colorés. C'est simple, l'huile de coco est un soin magique et économique qui convient à tous les cheveux.

L'huile de coco est utilisée depuis de nombreuses années dans les régions tropicales pour soigner la peau et les cheveux.

Cette huile précieuse riche en zinc, en vitamines B3 et B6 est une véritable petite potion magique. Aucun doute, il est difficile de trouver un meilleur soin pour hydrater les cheveux. On vous explique quels sont les bienfaits de l'huile de coco et comment l'utiliser sur vos cheveux.

L'huile de coco pour réparer les cheveux secs

Vous avez les cheveux secs et vous ne savez vraiment plus quoi faire pour en prendre soin ? Mise sur l'huile de coco. Cette huile précieuse est en effet idéale pour réparer les cheveux abîmés. Les propriétés nourrissantes de l'huile de coco sont connues depuis l'Antiquité. Riche en acides gras (notamment en acide laurique), et en vitamines A et E, l'huile de noix de coco permet de nourrir et d'hydrater en profondeur les cheveux secs et cassants !

Notre conseil ? Laissez poser un masque à l'huile de coco toute la nuit sur vos longueurs. Rincez ensuite soigneusement et utilisez votre shampoing habituel. Grâce à cette huile miraculeuse, vous pourrez (enfin) dire bye-bye à vos pointes sèches et bonjour aux cheveux doux et brillants.

L'huile de coco pour les cheveux ternes

Si vous en avez assez d'avoir les cheveux ternes, et ce, été comme hiver, l'huile de noix de coco sera votre meilleure alliée beauté ! Cette huile précieuse permettra de ressouder les écailles de votre cheveu. Dès la première application, vous pourrez avoir des cheveux brillants.

Vous pouvez utiliser l'huile de coco en soin quotidien sur vos pointes, mais surtout en masque pour les cheveux. Ultra-nourris et repulpés, vos cheveux ternes et rêches seront (enfin) glowy et soyeux. Autre astuce ? Ajoutez quelques gouttes d'huile de coco à votre après-shampoing et rincez soigneusement. Vos cheveux auront retrouvé tonus et brillance.

(A suivre)

Météo

Mercredi 16 décembre : 21°C

→ Dans la journée : Partiellement nuageux max 21°C, ressentie 18°C Vent modéré de sud

→ Dans la nuit : Partiellement nuageux 10°C, ressentie 18°C Vent modéré d'ouest

Alger : Lever du soleil : 07:53 Coucher du soleil : 17:32



Santé

Idées de petits déjeuners riches en protéines

→ Un petit déjeuner à base de protéines et de fibres, mais pauvre en glucides et en calories, permet de rester en forme et de limiter l'envie de fringales au cours de la journée. Découvrez des idées de recettes savoureuses et faciles, à préparer tous les matins.

Consommer des protéines au petit déjeuner permet de réduire la faim et l'appétit, de stimuler le métabolisme, de fournir de l'énergie, de limiter les envies de glucides et de maintenir la masse musculaire. Il s'agit donc d'une excellente stratégie pour rester en forme et pour encourager une bonne hygiène de vie tout au long de la journée.

D'après une étude, consommer des œufs au petit déjeuner par rapport à un bagel permettrait de diminuer le tour de taille de 34%. Une autre étude a prouvé l'efficacité d'une consommation élevée (30% de l'apport calorique

quotidien) de protéines le matin sur la perte de poids à long terme. Voici quelques idées de petit déjeuners comportant au moins 20 grammes de protéines et moins de 400 kcal pour vous aider à stimuler votre métabolisme dès le matin.

Avoine, yaourt et fruits

Le yaourt grec a un excellent rapport protéines/calories, ce qui en fait un allié de choix pour un petit déjeuner équilibré. L'avoine complète fournit jusqu'à 5 grammes de protéines par tasse, et les fibres contenues dans l'avoine facilitent la sensation de satiété. Mélangez du yaourt et des flocons d'avoine dans un bol avec des fruits frais ou congelés en morceaux, pour être rassasié jusqu'au déjeuner.

Oeufs et légumes

Les œufs sont la référence en matière de protéines de qualité. Plusieurs études montrent qu'un

petit déjeuner à base d'œufs aide à réduire les calories quotidiennes, à vous rassasier plus longtemps et à diminuer les envies de glucides. Mélangez un œuf entier ainsi que deux blancs d'œuf dans un bol, puis faites-les cuire à la poêle avec vos légumes préférés, comme des champignons, des oignons, des épinards ou des tomates. Dégustez le tout avec une tranche de pain complet.

Cottage et fruits

Le fromage frais cottage, à base de lait caillé, est riche en leucine, un acide aminé qui aide à construire et à maintenir la masse musculaire. Le matin, préparez-vous un bol de ce fromage faible en matière grasse, et ajoutez-y des fruits frais comme de l'ananas ou des poires, puis garnissez l'ensemble avec des noix et noisettes hachées pour ajouter une touche croquante.

Délices du jour

Vol-au-vent poulet, champignons et olives vertes

INGRÉDIENTS

- 6 vol-au-vent,
- Blanc de poulet,
- 1 oignon haché,
- Smen ou beurre fondu,
- 2 à 3 gousses d'ail pilé,
- 2 carottes coupées en cubes,
- 100 g de champignons coupés en dés,
- 100 g d'olives vertes dénoyautées et préalablement dessalées dans l'eau chaude 3 fois,
- Sel et poivre,
- 1 pincée de gingembre,
- 1/2 c-à-c d'épices poulet,



- Persil,
- 1 c-à-s farine

Préparation

Préparer la sauce: faire revenir le blanc de poulet coupé en dés dans smen ou beurre avec l'oignon haché, l'ail, le persil et les épices. Ajouter les cubes de carotte et les champignons. Bien revenir.

Couvrir avec de l'eau chaude et laisser cuire sur feu moyen.

Quand le poulet et les carottes sont presque cuits, ajouter les olives et la farine mélangée à un peu d'eau froide et laisser cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres et la sauce réduite.

Faire chauffer les vols au vent au four quelques secondes, les retirer puis les garnir de sauce et servir le reste comme accompagnement.

Horaires des prières

Mercredi 1 djoumada el oula 1442 :

16 décembre 2020
Dhor12h40
Asser15h15
Maghreb17h35
Icha19h00

Jedi 2 djoumada el oula 1442 :

17 décembre 2020
Fedjr06h21

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Sport

L'ANAD, un établissement public au service de la lutte antidopage

→ **L'Agence nationale antidopage se veut une mesure d'accompagnement et de moralisation de la vie sportive en Algérie, par l'élaboration d'un code national antidopage en conformité avec le code mondial et la mise en œuvre de mécanismes de contrôle des sportifs, à travers un plan national annuel.**

Placée sous tutelle du ministère chargé du Sport en application du décret exécutif 20-345 du 22 novembre 2020 publié au Journal officiel n°72, fixant ses missions, organisation et fonctionnement, l'ANAD «sera l'unique interlocuteur officiel auprès des laboratoires d'analyse internationale agréés et auprès des structures et instances sportives nationales et internationales en ce qui concerne la lutte contre le dopage dans le sport».

Bien que sa première mission et préoccupation est d'aboutir à un «sport propre», l'Agence aura un objectif plus large pour toucher aussi bien le sport que les autres domaines, tels que les espaces privés de sport, la consommation des compléments alimentaires et les courses de chevaux



■ L'ANA pour l'accompagnement et la moralisation de la vie sportive en Algérie. (Photo > D.R.)

pour ainsi dire «non au dopage» là où il peut se trouver.

L'ANAD aura, entre autres, à «établir un code national antidopage en conformité avec le code mondial antidopage, œuvrer à la mise en place de mécanismes propres à assurer l'application effective, par toute fédération sportive nationale, de l'exigence, de l'adoption et de la mise en vigueur des règles antidopage, comme condition préalable pour obtenir toute aide ou subvention publique», selon le document.

Elle veillera aussi «à la mise en œuvre d'un programme national annuel relatif aux plans et aux mécanismes de

contrôle antidopage des sportifs et à sa coordination», et à «prendre les mesures favorisant l'amélioration de la qualité du contrôle antidopage». En application du code mondial antidopage et aux standards internationaux, l'ANAD devra effectuer les analyses des prélèvements recueillis auprès des sportifs dans un laboratoire antidopage accrédité par l'Agence mondiale antidopage et entreprendre la réalisation des contrôles antidopage réciproques avec les organisations antidopage étrangères et les organisations sportives internationales compétentes, ajoute-t-on de même source.

L'Agence nationale antidopage sera dotée aussi de «missions dans le domaine de recherche, d'expertise et de prévention en matière de lutte antidopage, afin de s'adapter aux nouvelles méthodes et techniques de dépistage», et pourra «organiser et participer à des séminaires, rencontres et journées d'études dans le domaine». Elle sera chargée, en outre, «de la mise en œuvre d'un programme de formation des agents de contrôle antidopage, des agents de prélèvement sanguin, des escortes et des agents d'éducation antidopage». Avec un statut d'établissement public à caractère administratif, l'ANAD sera dirigée par un Conseil d'administration, à sa tête un directeur général, et dotée d'un Conseil technique et de trois Comités (celui de l'octroi des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques, le comité de discipline et celui des recours). Le rôle octroyé au Conseil technique est d'émettre des avis, des propositions et des recommandations sur toutes les questions en rapport avec les missions de l'agence, précise le décret exécutif 20-345. L'ANAD dispose d'une «autonomie» de fonctionnement devant lui assurer l'«impartialité nécessaire» à la préservation de sa crédibilité et au respect des standards techniques internationaux édictés par l'AMA.

R. S.

Ligue 1

Le WAT échoue à vaincre le «signe indien» face à l'USMA

→ Le WA Tlemcen a échoué à briser le «signe indien» qui le poursuit face à l'USM Alger depuis une dizaine d'années, en se contentant d'un nul (0-0) lors de la rencontre des deux équipes samedi dans le cadre de la 3^e journée du championnat de Ligue 1 de football. La dernière victoire des «Zianides» face aux «Usmistes» remonte à la saison 2009-2010, qui avait vu les premiers revenir parmi l'élite, dans un match joué à Alger et terminé sur le score de 2-1. Les deux équipes se sont affrontées, depuis

cette rencontre, à huit reprises, soldées par quatre victoires pour les Algérois et quatre nuls, dont celui de samedi, sachant que le WAT n'a pas aussi battu l'USMA à Tlemcen depuis 2002. De retour cette saison en Ligue 1 après sept années passées dans les divisions inférieures, les Tlemceniens éprouvent des difficultés énormes pour suivre le rythme de la compétition. Leur manque d'efficacité leur joue, jusque-là, un mauvais tour, a regretté leur entraîneur Aziz Abbes, dans une déclaration à

l'APS. «Encore une fois, le manque de réalisme devant les bois adverses nous a joué un mauvais tour. Nous avons beaucoup de travail à réaliser en attaque, car jusque-là, le secteur défensif nous donne entière satisfaction», a estimé le coach des «Zianides». Il a ajouté que son équipe est «encore en rodage», surtout que les préparatifs de la nouvelle saison «étaient perturbés par les problèmes

financiers du club». Après trois journées, le WAT n'arrive toujours pas à débloquer son compteur-buts, au moment où sa défense tient le coup en ayant encaissé un seul but. Les protégés d'Aziz Abbes, qui ont commencé le championnat avec deux déplacements de rang, comptent deux points sur neuf possibles. Ils occupent la 16^e place au classement. ■

Ligue 2

La reprise du championnat fixée à février 2021

→ Le championnat de Ligue 2 de football 2020-2021 débutera en février 2021, a annoncé lundi le ministère de la Jeunesse et des Sports. «La reprise des entraînements des clubs de Ligue 2 a été fixée au 20 décembre», a ajouté la même source. Trente-six clubs composent la nouvelle L2, répartis en deux groupes en fonction du critère géographique (Centre-Est et Centre-Ouest). Sur la base du nouveau système pyramidal de compétition, la Ligue 2 saison 2020-2021 aura un statut amateur et donc gérée par la LNFA et non plus par la Ligue de football professionnel comme auparavant. «La Fédération algérienne de football se chargera de prendre les dispositions nécessaires pour la reprise des entraînements et du championnat de football de Ligue 2», souligne le MJS.

La composition des groupes :

Centre-Est :

IB Lakhdaria, USM Annaba, AS Khroub, DRB Tadjenanet, MC El-Eulma, MO Béjaïa, JSM Béjaïa, MO Constantine, US Chaouia, CA Batna, MSP Batna, HB Chelghoum Laïd, CRB Ouled Djellal, USM Khenchela, WR M'sila, Amel Boussaâda, NRB Teleghma, CR Béni-Thour.

Centre-Ouest :

RC Arbaâ, MC Saïda, ASM Oran, OM Arzew, CR Témouchent, IRB El-Kerma, MCB Oued Sly, RCB Oued R'hiou, SC Aïn Defla, JSM Tiaret, US Remchi, SKAF Khemis Miliana, USM Blida, WA Boufarik, ES Ben-Aknoun, CRB Aïn-Oussera, RC Kouba, USM Harrach. ■

Commission du statut du joueur Le dossier de collaboration avec les intermédiaires finalisé

→ La Commission du statut du joueur de la Fédération algérienne de football, a finalisé le dossier relatif aux intermédiaires avec tous les documents y afférents, notamment le Règlement sur la collaboration avec les intermédiaires de joueurs, a annoncé dimanche soir la FAF sur son site officiel.

«Il a pour objectif essentiel de protéger les clubs, les joueurs et les entraîneurs contre toute implication dans des pratiques illégales lors de la conclusion d'accords de transferts et de contrats de travail engageant clubs, joueurs et entraîneurs», précise l'instance fédérale, soulignant qu'il a été «élaboré pour répondre aux exigences du règlement Fifa sur la collaboration».

Il permet d'évaluer et d'assurer un véritable contrôle et une grande transparence dans les transferts de joueurs, permettant ainsi à la FAF d'obtenir toutes les informations concernant tout paiement de quelque nature que ce soit qui serait effectué par un club, un joueur ou un entraîneur en faveur d'un intermédiaire, poursuit la même source.

Ce règlement contient par ailleurs un ensemble de dispositions qui seront désormais mises en œuvre pour réguler et contrôler l'accès à la profession d'une part et bénéficier de l'agrément et de l'obtention d'une licence dûment numérotée et enregistrée auprès de la Fédération algérienne de football d'autre part, conclut la FAF. ■

EN DEUX MOTS

AC Milan : Bennacer touché à la cuisse

L'international algérien du Milan AC, Ismaël Bennacer, n'a pas pu terminer le match face à Parme (2-2), dimanche soir pour le compte de la 11^e journée du championnat d'Italie (Serie A) en raison d'une «tension musculaire» à l'arrière de sa cuisse droite, contractée sur un coup du joueur parmesan Kurtic.

Bennacer faisait son retour face à Parme après une absence des deux derniers matches de championnat devant respectivement la Sampdoria et la Fiorentina, et aussi face au Sparta Prague pour le compte de l'Europa League en raison d'une fatigue musculaire. Titularisé dans le Onze de départ de Stefano Pioli face à Parme, le champion d'Afrique a dû, à nouveau, quitter ses coéquipiers sur blessure à la 75^e minute.

L'international algérien a ressenti des douleurs à l'arrière de sa cuisse droite suite à un contact avec le joueur de Parme, Kurtic.

Selon Skynews, Bennacer (23 ans) souffre d'une «tension musculaire» et devrait être absent durant un «bon moment», en attendant de connaître la durée exacte de son indisponibilité qui sera révélée après les tests instrumentaux prévus dans les prochaines heures.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44 / 6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SEI**
Diffusion centre : **SEDICOM**
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Mondial de lutte

L'Algérien Djebbari termine à la 5^e place

le match à suivre football

Ligue 2

La reprise du championnat fixée à février 2021

AC Milan

Bennacer touché à la cuisse

Mouloud Iboud (JSK) :

«Il faut des résultats pour que la sérénité revienne»

→ C'était comme un club, plutôt une équipe venue de nulle part, qui veut arriver à des standards de très haut niveau.

Le match de l'humiliation, comme aiment bien le qualifier quelques supporters de la JS Kabylie, continue de susciter des débats. On ne respecte pas forcément les étapes, en terme de développement, mais on notera après ce score de 3-0 que «les gestionnaires auraient pu faire preuve de respect aux supporters en apportant des éléments de réponses aux causes de cette défaite, faire preuve de communication afin de calmer nos esprits», s'exprimait un vétéran de la JSK. Les supporters se disent arrivés à la croisée des chemins, ils ne savent plus quelle direction prendre pour fuir le club ou aller montrer aux dirigeants de ce grand club, le désir de tout savoir sur ce qui fait que leur club dérape, bascule vers de mauvais résultats.

Bouzi : «En trois matchs pas de buts...»

L'entraîneur Bouzi qui s'est enfin exprimé reconnaît que la stérilité de l'attaque l'inquiète au plus haut point. A ce sujet, il dira que «ce n'est pas normal que nous n'ayons pas inscrit le moindre but en trois matches et que nous n'arrivons pas à créer suffisamment d'occasions de but, alors que ces derniers jours, nous avons beaucoup travaillé à l'entraînement tout ce qui a trait au volet offensif, en vain». Les supporters n'arrivent toujours à croire à cette série de matches nuls et surtout de défaites. Avant, ce duel joué sur le terrain du stade du 1^{er}-Novembre, ils espéraient vraiment pouvoir vivre un exceptionnel scénario face au champion de la saison 2019/2020, mais la déception est tellement grande qu'il va falloir que le nouveau patron du club sportif amateur dont l'installation officielle était prévue lundi écoulé, rassure les fans de la JSK, en promettant de provoquer une réunion avec les actionnaires du club afin de survoler les principaux axes qui caractérisent le fonctionnement du club.



■ Iboud demande aux supporters d'être patients.

(Photo > D. R.)

Qu'en pense Mouloud Iboud ?

Le porte-parole de la JSK avec qui nous nous sommes entretenus parle de déception, sans pour autant se laisser embarquer par le pessimisme «vous savez, il faut des résultats pour que la sérénité revienne. Il faut des résultats pour que les joueurs réagissent. Il est clair que nous étions face à un CRB plus engagé que nous, sur tous les plans, ce qui apparaissait d'ailleurs sur le terrain lorsqu'on voit que nos joueurs étaient loin de construire un beau jeu qui puisse déstabiliser la stratégie adverse». Évoquant le choix des joueurs tel dénoncé par les supporters, Iboud dira «nous avons de bons joueurs, jeunes qui promettent de faire la différence dans les prochains matches. Je peux vous dire qu'ils ont cette capacité de produire un beau jeu, mais pour cela, il faudrait qu'ils jouent plus. On est qu'au début de la saison. Des opportunités pour eux de jouer dans le futur afin de mûrir dans leur jeu et sur le plan humain,

ne manqueront pas. Ils ont le niveau, le défi sera de s'adapter aux différentes stratégies... Il n'y a pas de quoi s'alarmer. Chaque match est une leçon pour les joueurs. Nous sommes tout aussi conscients que les supporters. La JSK ne devrait pas débiter avec de pareils scores. Pas question pour nous de fuir la réalité. On est tous pour tout donner pour le maillot de la JSK. Je sais que de nombreux joueurs emmagasinent beaucoup d'expériences, et que nous avons des joueurs qui apprennent auprès des plus expérimentés par de petits conseils au quotidien qui aident à progresser, donc à évoluer». A une question relative à la réaction des supporters, Iboud affirme que ces derniers avaient rencontré les joueurs. «Ils ont discuté avec eux et les ont assurés que le problème est avec les dirigeants, et non pas avec les joueurs. Une manière de leur manifester leur soutien. Et d'ajouter que les supporters sont libres de s'exprimer et ont tout le droit de manifester leur mécon-

tentement. Ce que nous déplorons, c'est le mauvais langage. Nous avons des supporters exemplaires, et nous connaissons leur amour et leur attachement à leur équipe».

En route pour Niamey

Enfin, retenons que sur le plan des chiffres, la JSK compte 2 points seulement en 3 matches avec zéro but marqué et 3 buts encaissés. L'équipe ira avec un moral d'acier pour entamer le 1^{er} tour (aller) de la Coupe de la Confédération africaine où elle affrontera, mardi prochain (22 décembre 2020), l'US Gendarmerie au stade Général-Seyni-Kountche de Niamey à partir de 15h30 (heures algériennes). La JSK retrouvera cette compétition après plus de 5 ans d'absence.

H. Hichem

A voir

- Canal + : Rennes - Marseille à 21h
- RMC sport 1 : Liverpool - Tottenham à 20h55

La Der

Mondial de lutte : L'Algérien Djebbari termine à la 5^e place

L'Algérien Abdeldjebbar Djebbari (63 kg) a terminé à la cinquième place, lundi lors de la troisième journée des épreuves de lutte gréco-romaine de la Coupe du monde qui se déroule à Belgrade (Serbie). Concourant dans la catégorie des 63 kg pour la médaille de bronze, Djebbari a été battu par le Biélorusse Soslan Daurov (5-1), terminant ainsi la compétition mondiale à la 5^e place. L'Algérien avait été battu dimanche en demi-finale par le Hongrois Erik Torba (4-1). Dimanche, Fergat Abdelkrim (55 kg) avait remporté une

médaille de bronze historique pour la lutte algérienne, en battant le Moldave Artiom Deleanu (6-4). Engagé directement dans le cadre des quarts de finale, Fergat avait été battu samedi par le Turc Serif Kilic (10-0). Mais l'Algérien a eu droit à un combat de repêchage remporté contre le Roumain Cristian Vasile Vagiunic (14-5). En revanche, son compatriote Sid Azara Bachir (87 kg) avait été éliminé samedi en quarts de finale en s'inclinant devant l'Iranien Hossein Ahmad Nouri (5-2). En huitièmes de finale, l'Algérien avait battu l'Azéri Islam

Abbasov (2-1). Même sort pour les autres athlètes algériens engagés : Laouni Abdennour (60 kg), Ouakali Abdelkrim (77 kg), Douliche Chawki (82 kg), Boudjemline Adem (97 kg) et Hamlou Hamza qui ont été tous éliminés dimanche dès le premier tour. En lutte libre, Kherbache Abdelhak (57 kg) sera en lice mercredi, alors que Benattallah Abdelghani (61 kg) débutera la compétition le lendemain jeudi.